

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 25/07/2025 - 109118 - 2015 B 15232 - 807 654 488 - A TOI MAURICE

109 118

Greffier du tribunal des activités économiques de Paris Acte déposé le
11 AOUT 2025
Sous le N°

A TOI MAURICE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 83.810 Euros

Siège social : Palais Brongniart - 33, Place de la Bourse
75002 PARIS
807 654 488 RCS PARIS
(la « Société »)

APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

TEXTE DES PROPOSITIONS D'AFFECTATION DES RÉSULTATS PROPOSÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS DU 31 MARS 2025

Le Président décide de proposer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 13.445 Euros, en totalité au compte « Report à nouveau » débiteur.

TEXTE DE LA RÉSOLUTION EFFECTIVEMENT VOTÉE LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS DU 31 MARS 2025

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 13.445 Euros, en totalité au compte « Report à nouveau » débiteur.

Pour extrait certifié conforme à l'original

Alain BELLEC <u>Le Président</u>	
-------------------------------------	---

Désignation de l'entreprise : A TOI MAURICE

1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 33 place de la Bourse PALAIS BRONGNIART 75002 PARIS

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2 |

Numéro SIRET * 8 0 7 6 5 4 4 8 8 0 0 0 2 0

Néant ☐ *

Exercice N clos le,

31 01 01 2024

Brut
1Amortissements, provisions
2Net
3

Capital souscrit non appelé (I)

AA

Frais d'établissement *

AB

106 047

AC

106 047

Frais de développement *

CX

CQ

Concessions, brevets et droits similaires

AF

21 800

AG

21 800

Fonds commercial (1)

AH

AI

Autres immobilisations incorporelles

AJ

AK

Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles

AL

AM

Terrains

AN

AO

Constructions

AP

AQ

Installations techniques, matériel et outillage industriels

AR

120 280

AS

70 317

49 963

Autres immobilisations corporelles

AT

720 259

AU

556 209

164 050

Immobilisations en cours

AV

AW

Avances et acomptes

AX

AY

Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence

CS

Comptes certifiés sincères et véritables

Autres participations

CU

CV

Créances rattachées à des participations

BB

BC

Autres titres immobilisés

BD

BE

Prêts

BF

BG

Autres immobilisations financières *

BH

225

BI

225

TOTAL (II)

BJ

968 611

BK

732 573

236 038

Matières premières, approvisionnements

BL

37 126

BM

37 126

En cours de production de biens

BN

BO

En cours de production de services

BP

BQ

Produits intermédiaires et finis

BR

BS

Marchandises

BT

BU

Avances et acomptes versés sur commandes

BV

BW

Clients et comptes rattachés (3)*

BX

34 402

BY

34 402

Autres créances (3)

BZ

141 994

CA

141 994

Capital souscrit et appelé, non versé

CB

CC

Valeurs mobilières de placement
(dont actions propres :)

CD

CE

Disponibilités

CF

98 921

CG

98 921

Charges constatées d'avance (3)*

CH

8 175

CI

8 175

TOTAL (III)

CJ

320 618

CK

320 618

Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)

CW

Primes de remboursement des obligations (V)

CM

Écarts de conversion actif * (VI)

CN

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)

CO

1 289 229

1A

732 573

556 656

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des
immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve
de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise		A TOI MAURICE		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 83 810...)			DA	83 810		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	321 195		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH	(258 142)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	13 445		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	160 308		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	136 133		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	45 138		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	132 179		
	Dettes fiscales et sociales			DY	80 510		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	2 388		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	396 348			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	556 656			
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Écart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	349 049	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 556 655,96 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 13 445,10 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/01/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Frais d'établissement = 106 047,15 E

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution				%
Frais de premier établissement	106 047,15	106 047,15		%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	106 047,15	106 047,15		

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 968 611,45 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	127 847,15			127 847,15
Immobilisations corporelles	787 510,52	58 267,93	5 239,15	840 539,30
Immobilisations financières		225,00		225,00
TOTAL	915 357,67	58 492,93	5 239,15	968 611,45

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 732 573,46 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	106 047,15			106 047,15
Immobilisations corporelles	528 373,86	100 262,03	2 109,58	626 526,31
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	634 421,01	100 262,03	2 109,58	732 573,46

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais d'établissement	106 047	106 047	0	de 5 à 7 ans
Logiciels-sites et licences	21 800	0	21 800	Non amortiss.
Matériels professionnels	85 041	45 198	39 843	de 5 à 7 ans
Vêtements-linge et vaisselles	35 239	25 119	10 120	de 5 à 8 ans
Mobilier professionnel	140 245	120 770	19 475	de 5 à 10 ans
A.a.i. divers	518 590	418 470	100 120	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	6 216	1 449	4 766	5 ans
Matériel bureau et informat.	55 208	15 520	39 688	de 3 à 5 ans
TOTAL	968 386	732 573	235 813	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2.4 - Réévaluation des immobilisations**

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.3 - Etat des créances = 184 795,67 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	225,00		225,00
Actif circulant & charges d'avance	184 570,67	184 570,67	
TOTAL	184 795,67	184 570,67	225,00

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 6 342,17 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	6 342,17
Disponibilités	
TOTAL	6 342,17

3.5 - Charges constatées d'avance = 8 174,90 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 83 810,00 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	8381	10,00	83 810,00
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	8381	10,00	83 810,00

4.2 - Etat des dettes = 351 209,97 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	136 132,80	88 833,48	47 299,32	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	132 179,28	132 179,28		
Dettes fiscales & sociales	80 509,59	80 509,59		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 388,30	2 388,30		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	351 209,97	303 910,65	47 299,32	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 52 772,42 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	26,24
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	26 223,40
Dettes fiscales & sociales	26 522,78
Autres dettes	
TOTAL	52 772,42

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 436 412,76 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 434 095	99,84 %
Produits des activités annexes	2 317	0,16 %
TOTAL	1 436 413	100,00 %

5.2 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non deduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. reportables	445 341,00	107 085,00
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	445 341,00	107 085,00

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.